

Les enjeux législatifs de l'axe franco-européen

24 janvier 2018

Lighthouse Europe a pris part le 24 janvier 2018 à la conférence petit-déjeuner sur « Les enjeux législatifs de l'axe franco-européen », accueillie à l'Assemblée nationale par Pieyre-Alexandre Anglade, Député et Vice-Président de la commission des Affaires européennes.

Lighthouse Europe a tiré plusieurs enseignements sur les leviers d'influence des entreprises françaises au niveau local et au sein de l'Union européenne.

L'Union européenne souhaite adopter **des normes adaptées aux enjeux des entreprises mais fait face à plusieurs difficultés** :

- **L'Union européenne est tiraillée par ses ambitions** : l'UE agit pour plus d'harmonisation réglementaire, devenant de facto l'échelon de référence, mais cette harmonisation limite ses ambitions industrielles. En pratique, les entreprises font face à deux mouvements de réglementation parallèles poussant vers une libéralisation et une harmonisation des règles devant permettre à tous les acteurs d'être traités de la même façon, quel que soit le secteur d'origine de leurs fournisseurs.
- Ces enjeux sont exacerbés par **l'adoption de textes complexes et une surtransposition dans le droit national**.

Une harmonisation rapide de la réglementation européenne applicable aux secteurs innovants permettrait de favoriser le développement des entreprises et contribuerait à la diffusion des normes européennes au-delà des frontières de l'UE :

- **L'approfondissement du Marché Unique européen** offrira aux entreprises un marché suffisamment important et homogène pour innover et rester compétitif au nouveau mondial.
- **La hiérarchie des normes** devra être respectée pour éviter la superposition et la contradiction réglementaires, source de confusion pour les entreprises qui ont besoin de visibilité et de stabilité juridique.
- **L'ajustement des priorités de l'exécutif européen** sera essentiel pour prendre en compte le développement de nouvelles technologies, telles que l'Intelligence Artificielle et la Blockchain, et l'évolution du paysage politique marqué par le Brexit, le positionnement pro-européen de la France et la mise en œuvre la nouvelle grande coalition allemande.

Face à ces enjeux, **Pieyre-Alexandre Anglade**, Député et Vice-Président de la commission des Affaires européennes, a estimé que **le bon niveau d'action était l'échelon européen**.

- L'Assemblée nationale doit **s'investir sur le sujet de la surtransposition** et tenter d'**intervenir au plus en amont du processus législatif européen**.



- **La dimension européenne reste encore trop faible dans les débats parlementaires français.** Porter l'angle européen auprès des députés français permettrait de palier une fragmentation réglementaire persistante au sein du Marché Unique européen.

Olivier Benoist et **Paul d'Amécourt**, Associés chez Lighthouse Europe, ont souligné que **la représentation d'intérêt se situe à la jonction des secteurs public et privé** afin de créer un dialogue entre acteurs d'horizon différents et de valoriser la législation :

- **Le lobbyiste**, en tant que « diplomate économique », informe les entreprises des évolutions des négociations législatives et **relaie auprès des institutions les difficultés rencontrées par les entreprises.**
- Les projets doivent aujourd'hui **intégrer le plus en amont possible les dimensions européennes et françaises de la réglementation** et s'inscrire dans les processus consultation mis en place en amont de la création de ces normes.
- **L'anticipation des évolutions réglementaires aux niveaux français et européen** guide la transformation des entreprises et notamment leurs stratégies.

La conférence petit-déjeuner a rassemblé :

- **Pieyre-Alexandre Anglade**, Député et Vice-Président de la commission des Affaires européennes,
 - **Guillaume Roty**, Chef du service presse & média et Porte-parole de la Représentation en France de la Commission européenne,
 - **Pierre Petillault**, Directeur adjoint des Affaires publiques d'Orange,
 - **Dominique Reynié**, Directeur général de la Fondation pour l'Innovation politique,
 - **Nadine Stutter-Prévoit**, Directrice des relations institutionnelles groupe du Groupe Sodexo,
 - **Loïc Rivière**, Délégué général de Tech In France,
 - **Nicolas Brien**, Directeur général de France Digitale,
 - **Aymeric Bourdin**, Fondateur d'Astrovia,
 - **Olivier Benoist**, Associé chez Lighthouse Europe,
 - **Paul d'Amécourt**, Associé chez Lighthouse Europe.
-